Compte Rendu Instance de Proximité Fabrique Sud du 16 Septembre à Toulouse

Présents pour la Direction : **Laurence Grandremy (en visio)**, présidente de l'instance et Directrice Déléguée du Centre Fictions Feuilleton, **Muriel Blanchard**, Responsable Ressources Humaines, **Sabrina Ragoub,** Chargée de Ressources Humaines, **Olivier Roelens,** responsable portefeuille Fictions-Feuilleton, **Claire Gallant,** gestion du personnel, de la paie & et des projets SIRH, **Jean Yves Blaise**, filière RH & Pilotage Social, **Frédérique Michon** Animatrice Prévention Sécurité.

Vos élus Force Ouvrière présents : **Stéphanie Roumiguière & Sébastien Lebailly**

1/ Fiction Feuilleton

- Bilan concernant la période de canicule

Olivier Roelens vient nous présenter les actions menées pour préserver la santé des équipes en tournage cet été, particulièrement celles de Lyon et de Vendargues. En effet, les équipes de Marseille en tournage à Briançon pour Alex Hugo étaient moins exposées. Ce bilan est plutôt positif puisqu'un seul cas de malaise lié à la chaleur est rapporté. C'est toujours un de trop mais cela prouve que pour une première année les efforts ont porté leurs fruits. Aménagement des plans de travail, création de zone fraîcheur pour les techniciens par des moyens divers et variés, repas pris dans des espaces climatisés ou à la fraîcheur, suivi renforcé des prévisions météo. Certains décors ont été refusé dès la préparation pour éviter d'exposer les salariés. Ces nombreuses pistes serviront de base de travail pour les années à venir.

- Tournage Fiction à Lyon “Croix Rousse”

Le tournage de ce nouvel épisode de la série “Meurtre à” est confié à une production privée. Dans le même temps, de nombreux permanents de Lyon se retrouve sans activité, d’où leur émotion et inquiétude.

La Direction de la Fabrique nous explique ne pas être consultée sur les fictions externalisées par la Direction de la Fiction. Et donc ne pas pouvoir imposer à ces productions externes des salariés de La Fabrique pourtant compétents et motivés.

L’info F.O : Vos élus enjoignent la Direction de La Fabrique à se battre avec un peu plus de vigueur et de fermeté pour défendre ses salariés et ses outils de travail. N’oublions pas que des “règles d’or” de recours prioritaire à La Fabrique existent… mais sont rarement appliquées voire défendues en haut lieu.

- Coupure repas sur le Feuilleton

L’accord d’entreprise prévoit une coupure repas se terminant à 14h30 le midi et 21h30 le soir. Un accord oral datant du début du tournage du feuilleton, il y a donc 8 ans, respectait et faisait respecter cette règle par et pour toutes et tous. Tout le monde a probablement entendu parler du fameux “repas chinois” passé 13h30.

Or depuis quelques mois les coupures “habituelles” de 1 heure sont devenues des coupures de 1h15 mais avec le même horaire butoir de 13h30 engendrant donc des reprises après 14h30. Vos élus ont donc demandé des éclaircissements sur la période allant de 14h30 à 14h45. “C’est du temps de repas et non du temps de travail effectif” assène la Direction invoquant une réponse “du Juridique” mais sans document à l’appui ! La Direction refuse d’entendre nos arguments sur une lecture différente de ce point de l’accord d’entreprise… mais finit par admettre refaire une campagne d’information sur ce point aux assistants mise en scène qui ont la charge d’établir les horaires des coupures.

L’info F.O : Nous avons fait confiance en la parole échangée… Bien mal nous en a pris, et nous concluons que l’on ne nous y reprendra plus.

2/ AEM

Claire Gallant, responsable Paie et en charge du développement des outils RH vient nous présenter l’évolution de la gestion des Attestation Employeur Mensuelle (AEM) pour les CDD.

En effet ce document est une spécificité du régime des intermittents et dans un souci d’harmonisation, France Travail souhaite en modifier le fonctionnement.

Désormais donc, l'employeur ne délivrera qu'une seule attestation à la fin du contrat de travail : l'Attestation Employeur Cinéma Spectacle (AE-CS). France Télévisions utilisera la plateforme Digiposte déjà en place pour les bulletins de salaire. Vous y trouverez d'ailleurs toutes les informations utiles dans une communication à venir de la part du service Paie.

Pour les intermittents ayant un contrat à cheval sur plusieurs mois, la déclaration mensuelle à France Travail se fera donc sur la base du contrat signé ou sur le bulletin de paie reçu en cours de contrat. Il n'y aura plus d'AEM pour chaque mois.

Pour rappel, à France Télévisions il y a 2 jours de paie par mois pour les CDD, il est donc techniquement possible de recevoir plusieurs bulletins de paie au cours d'un même contrat.

Voici le document présenté aux élus :

L'info F.O : Ce qu'il faut retenir : fin des AEM mensuelles, déclarations mensuelles à faire sur la base du contrat ou du bulletin de salaire si vous le recevez à temps. Dépôt de votre unique AE-CS en fin de contrat dans votre espace Digiposte.

Et comme toujours, vos élus sont là en cas de besoin !

3/ Présentation du Bilan d'absentéisme du premier semestre 2026

Jean Yves Blaise nous présente un bilan semestriel assez positif puisque l'absentéisme de la Fabrique (4,57%) est inférieur à la moyenne de l'entreprise (6,67%) et il diminue d'un point par rapport à la même période l'an passé.

Les arrêts de moins de 3 jours sont en baisse et l'amélioration est globale. Cependant la pyramide des âges de l'entreprise plombe les chiffres. En effet, plus les salariés sont âgés, plus le taux d'absence augmente. Or la population de France Télévisions est vieillissante. Notre demande de pyramide des âges au niveau Fabrique n'est pas acceptée car l'outil informatique ne le permet pas. Nous le regrettons.

Petit point de vigilance pour conclure, le taux d'absentéisme remonte depuis Avril et sera donc à surveiller au prochain bilan.

4/ Présentation du DUERP-PAPRIPACT

Frédérique Michon vient nous présenter le DUERP mais pas le PAPRIPACT. Etrange puisque le second document dépend du premier ! Mais comme chaque année, le calendrier prime sur le reste, le DUERP doit être présenté en CSE qui aura lieu avant la prochaine instance de la Fabrique Sud… Ceci explique donc cela.

Peu de chose à dire sur le DUERP, document qui recense les risques auxquels sont exposés les salariés. Les travaux par groupe ont permis un recensement assez précis, il y a eu une bonne présence et participation des salariés.

L'info F.O : nous réitérons notre demande d'affichage des mesures d'air pour les espaces clos en particulier celui des auditoriums de la post production. Et nous demandons à lier davantage la prévention au PAPRIPACT ; ne pas attendre le handicap ou la préconisation de la médecine du travail pour agir, notamment sur l'installation des bureaux "assis-debout" dont tous les utilisateurs nous en disent le plus grand bien. **La Direction écoute… entendra-t-elle ?**

5/ Présentation du bilan 2025 des médecins du travail.

Avec l'appui de la CSSCT, nous obtenons la présentation du bilan de la médecine du travail, ou plus exactement DES médecines du travail, une par site. Et l'exercice n'est simple pour personne tant les disparités d'une antenne de la Fabrique à l'autre sont criantes. Aucun document pour Lomme et Lyon, des jolis tableaux colorés mais excentriques sur les chiffres des effectifs à Marseille… Bref rien d'interprétable ni même de réellement compréhensible. La RH confirme que sans trame commune ces documents ne fournissent aucun enseignement.

L'info F.O : ce premier bilan ne nous apprend rien mais a le mérite d'exister, nous espérons en apprendre plus l'année prochaine.

6/ Présentation du bilan Social Direct – assistantes sociales - du 1er semestre 2026

Là encore, nous travaillons sur un document surréaliste dans lequel il est difficile d'identifier les salariés de la Fabrique Nord de ceux du Sud. Néanmoins, nous constatons une baisse du recours à ce service. Cela amène certains à se poser la question de sa pertinence car il existe par ailleurs dans l'entreprise de nombreux

services internes d'assistances plus spécifiques sur le logement ou le handicap par exemple. Cela en amène d'autres à s'interroger sur la visibilité et la communication autour de ce service.

7/ RH – Vie de l'Instance

Le service RH est toujours en phase de recrutement pour remplacer les nombreux départs de l'été. En attendant, vous pouvez contacter Sabrina Ragoub, Chargée de Ressources Humaines, la nouvelle appellation des Interlocutrices RH.

Maylie Sauca-Dibon, RP suppléante de Bordeaux est remplacée par Laurence Miller, chef monteuse à Marseille.

La formation élus/Direction est prévue en début d'année 2027. En plus d'informer les nouveaux élus sur leurs prérogatives, elle doit permettre d'établir des bases saines et communes pour un dialogue social apaisé ; en ces temps particulier pour l'entreprise et la Fabrique elle sera donc bienvenue.

Vendargues accueille son nouveau responsable technique à la Post Production : Bienvenue à Ludovic Raynaud !

Des questions ? N'hésitez pas à contacter vos élus Force Ouvrière :

stephanie.roumiguiere

virginie.cicero

sebastien.lebailly

Ce travail de compte rendu est en phase d'apprentissage.

S'il vous a plu, n'hésitez pas à nous le dire.

S'il vous a déplu, n'hésitez pas non plus… mais avec des mots gentils 😊

Calendrier des prochaines instances

21 Octobre à Marseille la Vallée Verte

25 Novembre à Vendargues

09 Décembre à Marseille la Vallée Verte